

LA FAMILLE

Assemblée Synodale St Ignace Paris

21 janvier et 10 mars 2015

Quatre-vingts personnes de l'église Saint Ignace se sont réunies au cours de deux assemblées synodales (les 21 janvier et 10 mars 2015) avec pour objectif la rédaction de propositions pastorales en vue du prochain synode sur la famille. Une équipe d'une vingtaine de personnes a assuré la préparation, le suivi et la rédaction finale du présent document. Ce travail ecclésial a été une belle expérience d'Eglise et nous en rendons grâce.

Les groupes de travail ont révélé la diversité des situations vécues par les personnes présentes. Nous n'avons pas souhaité faire référence à un unique "modèle" familial car les personnes qui n'y correspondent pas ont cependant toute leur place dans l'Eglise.

Certes il y a déjà dans l'Eglise beaucoup de propositions pour ces différentes situations familiales. Malgré cela, elles ne sont pas vraiment accueillies dans la communauté paroissiale traditionnelle, lieu par excellence de la vie sacramentelle. C'est un paradoxe dont il nous faut évidemment sortir. C'est pourquoi ces propositions expriment deux souhaits : d'une part que l'Eglise soit un lieu de rassemblement, d'autre part que chacun y trouve sa place ! Il convient de préciser que ce document est le fruit de la réflexion de quelques uns, c'est un document de travail proposé dans le cadre de la préparation du prochain Synode, qui ne prétend pas donner une réponse définitive.

Nous avons imaginé de nouvelles réponses pastorales selon trois registres : mieux accueillir, mieux célébrer et mieux accompagner. Six thèmes ont été déterminés.

Eglise Saint Ignace - 33 rue de Sèvres - 75006 Paris
www.stignace.net
eglise.saint-ignace@jesuites.com
01 45 48 25 25

1. Les familles dans leur diversité

Mieux accueillir les familles dans leur diversité

- Accueillir les couples « mixtes », de confessions ou de religions différentes, les couples recomposés... afin de leur signifier qu'ils ont leur place dans l'Eglise. Que celle-ci reconnaisse leur engagement et authentifie leur volonté de fonder une famille.

Mieux célébrer avec les familles dans leur diversité

- Prévoir, par exemple un dimanche, une rencontre où sera célébrée la famille comme un don, où la diversité des familles sera pleinement accueillie et reconnue.

Mieux accompagner les familles dans leur diversité

- Préparer les personnes à la vocation de parents et à celle d'époux (présentées comme une vocation).
- Repenser l'accompagnement spirituel des adolescents et préadolescents (par exemple parrainage par un adulte référent).
- Prévoir des groupes de parole pour les couples, en particulier pour ceux qui viennent de se marier.
- Accompagner le ou les parents dans leur rôle éducatif (y compris spirituel).
- Développer et encourager l'accompagnement spirituel des personnes séparées.
- Former des personnes relais pour accompagner des personnes vivant difficilement leurs « différences » (divorcés remariés...) ou pour aider les prêtres dans cet accompagnement.

2. La famille dans la durée

Le couple dure quand il est vécu dans la famille au sens large : « La famille est un lieu d'apprentissage de l'écoute et du pardon » (Cardinal Kasper). L'écoute et le pardon permettent de traverser les crises, de cicatriser les blessures et finalement de renforcer les relations familiales et ainsi chacun des membres d'une famille.

Mieux accueillir

- La "préparation au mariage" doit porter sur la famille et son environnement autant que sur le couple.
- Parler des crises qui ne manqueront pas de se présenter au cours de l'histoire du couple (à cause d'événements extérieurs ou de conflits entre les époux)
- Faire un test d'écoute entre les époux (par exemple : « Connaissez-vous le projet de vie de l'autre ? Formulez-le. L'autre reconnaît-il son projet dans cette formulation ? ... »).

Mieux célébrer

- Appeler des laïcs, y compris des célibataires, à témoigner de leur expérience pour aider les familles à prévenir et traverser crises et conflits.
- A la célébration du mariage, associer davantage les deux familles et solenniser leur engagement à soutenir les nouveaux époux.
- Dans les célébrations pénitentielles, souligner la dimension familiale des blessures afin de recréer les liens qui ont été rompus.

Mieux accompagner

- Faire connaître les groupes ou associations de partage et de soutien aux couples.
- Créer des occasions d'échange et d'écoute mutuels en groupes sans les catégoriser (une "journée de la famille", partages d'Évangile...).
- Multiplier l'offre d'écoute et d'accompagnement spirituel en formant davantage de laïcs.
- Afin de les aider dans leur mission, donner aux confesseurs et aux "écoutants", clercs ou laïcs, l'occasion de rencontrer des personnes ayant eu des expériences familiales fortes.

3. Sexualité et fécondité

Ce troisième thème répond à la question 41 du « questionnaire pour la réception et l'approfondissement du rapport final » du synode de 2014.

Parentalité responsable :

- Appel à redonner une place véritable à la conscience des couples dans leur discernement sur les méthodes de régulation des naissances. Paradoxalement, le fait d'interdire (déclarer illicite) la contraception artificielle, comme l'a fait *Humanae Vitae*, ne permet pas réellement la parentalité responsable : s'il s'agit simplement d'obéir, on n'est pas dans un discernement moral. L'interdiction de cette contraception n'est pas reçue par les catholiques, elle empêche tout dialogue paisible sur la vie sexuelle et la fécondité.

L'épreuve de la stérilité.

- De nombreux couples font appel à la PMA. Si la fécondité est une bénédiction, pourquoi ne pas accueillir une partie des moyens techniques actuels permettant d'avoir un enfant ? Une nouvelle évaluation éthique des méthodes de Procréation Médicalement Assistée "homologue" (à l'intérieur du couple, sans donneur extérieur) semble possible.
- Aucun enfant n'est responsable des conditions de sa venue au monde : accueillons tous les enfants au baptême, à la vie sacramentelle et ecclésiale, quelle que soit la façon dont ils ont été conçus.

4. Les personnes séparées, divorcées remariées

Le lieu d'accueil privilégié de ces personnes, souvent exclues ou marginalisées dans l'Eglise, doit être notamment la communauté paroissiale, lieu de la vie sacramentelle. L'accès aux sacrements ne peut être dissocié de la vie communautaire, même s'il existe des mouvements chrétiens nationaux pour chaque situation spécifique.

Cette conversion du cœur et du regard envers les personnes exclues ou marginalisées est un travail de toute la communauté, clercs comme laïcs.

Mieux accueillir

- Aider la communauté à identifier la diversité des situations vécues.
- Développer une attitude attentive et bienveillante pour que l'Eglise soit un lieu d'accueil des situations de culpabilité et de souffrance.
- Changer le discours de l'Eglise souvent trop légaliste sur ces situations de souffrance.

Mieux célébrer

- Permettre l'accès aux sacrements des personnes divorcées remariées (avec un accompagnement éthique et spirituel).
- Inventer des célébrations pour rendre grâce de l'amour et de l'espérance des personnes divorcées, ainsi que des joies surgies des recompositions familiales.
- Que soit nommée, dans la liturgie, la diversité des situations et des personnes concernées.

Mieux accompagner

- Avoir des personnes formées prêtes à s'investir dans des accompagnements personnels pour soutenir les chemins de foi, d'apaisement, de guérison et de réconciliation.
- Créer des groupes de parole et des « espaces familles » permettant aux familles dans leur diversité d'échanger et d'agir ensemble.

5. Les personnes seules

Les personnes vivant seules sont nombreuses dans l'Eglise. Leurs situations sont variées mais doivent être distinguées dans leur approche et leur accompagnement : célibat, séparation, veuvage...

Vivre seul est une épreuve, moins pour ceux qui sont entourés d'une famille... Le sentiment de solitude s'aggrave avec l'âge. Noël et les vacances d'été sont des périodes critiques.

Un certain nombre de ces personnes se sentent « étiquetées », voire rejetées au sein de leur paroisse. Et regrettent la catégorisation par l'âge dans les propositions paroissiales. Certaines disent manquer de soutien spirituel, notamment dans les périodes d'épreuve comme le deuil.

La sortie de la messe peut être un moment difficile où l'on se sent très seul, sans personne pour vous saluer... Nos assemblées sont bien souvent peu fraternelles !

Mieux accueillir les personnes seules

- Mettre en place des équipes d'accueil, notamment aux sorties des messes, attentives aux personnes seules. Proposer régulièrement des pots d'après-messe.
- Organiser des groupes de parole autour de thèmes permettant l'échange. Certains de ces groupes pourraient avoir un projet spirituel.
- Que soient proposés des ateliers-lecture, des randonnées, des ciné-clubs, etc.
- Constituer des équipes rassemblant les personnes seules en été, à Noël, aux grandes fêtes... S'organiser entre paroissiens pour s'inviter mutuellement en vacances par exemple.
- Inviter les personnes seules à participer à la vie paroissiale en rendant tel ou tel service ecclésial.

6. Les personnes homosexuelles

Changer de discours et de regard

- Il faut que l'Eglise change son discours et son regard sur l'homosexualité ; qu'elle cesse de la stigmatiser comme un péché, un mal, une perversion ou une pratique contre-nature ; qu'elle cesse de séparer l'individu homosexuel de son homosexualité car, pour la plupart des homosexuels, celle-ci est une dimension essentielle de leur identité et de leur dignité d'homme et de femme. Il est aussi intolérable, comme c'est parfois le cas, que l'Eglise cautionne des discours ou pratiques qui discriminent, persécutent, criminalisent les homosexuels. Affranchie par le Christ de tout préjugé de classe, de race, de sexe (Galates 3,28), l'Eglise ne doit voir en tout homme que sa qualité d'enfant de Dieu et savoir la révéler à tout être humain, quelle que soit son orientation sexuelle. Ce titre d'enfant de Dieu réclame aussi que les personnes homosexuelles reçoivent, comme les autres, le message évangélique dans sa radicalité, avec ses exigences valables pour tous.

Mieux accueillir et soutenir les personnes homosexuelles :

- Changer de regard et de discours sur les personnes homosexuelles doit impliquer tous les membres de l'Eglise, clercs et laïcs, et se traduire en paroles et en actes. Il est essentiel que chacun dans l'Eglise s'informe sur la réalité de l'homosexualité pour que soit proposée une pastorale qualifiée à ceux qui en ont besoin.
- Que l'accueil des personnes homosexuelles ne soit pas l'affaire des groupes ou mouvements spécialisés mais soit d'abord vécu dans les paroisses, où doit pouvoir se vivre et se célébrer la diversité de l'Eglise, communion de personnes que rassemble leur unique foi au Christ.
- Les personnes homosexuelles sont souvent contraintes de cacher leur homosexualité, y compris à leur proche. Que l'Eglise leur offre des lieux d'écoute, de parole, de confiance, où ils reçoivent d'abord l'amour de Dieu.
- Les personnes (parents, conjoints, enfants, amis) concernées par l'homosexualité d'un proche ne comprennent pas toujours ou sont désemparées. Savoir les accueillir de manière adaptée à cette situation, souvent douloureuse, en s'appuyant sur des témoignages.
- Un couple homosexuel ne pourrait-il pas être béni par l'Eglise ? Cette reconnaissance ecclésiale serait un signe fort de réconciliation et aiderait les personnes homosexuelles à vivre dans le respect et la fidélité à un partenaire.